

Ville d'Yverdon-les-Bains

Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

No	Version	Coûts	Priorité
A03	Etabli le: 23 mai 2000 Modifié le: 01.01.2008 par: JFP & RPD par: dam		

Collectrice sud et Chamard

Description(s)

La zone commerciale de Chamard attire un nombre sans cesse grandissant de clients. Parmi ceux-ci, il y a également des piétons et des cyclistes. Depuis de carrefour Edouard-Verdan-Collectrice sud, au bas du talus, un sentier de fortune permet de rejoindre au plus court les centres commerciaux via un pont existant sur le canal entre Expo-hôtel et McDonald.

Proposition(s)

Création officielle d'un petit chemin d'accès pour piétons et cyclistes, reliant directement le carrefour au pont. Un passage pour piétons devrait alors être créé sur la collectrice, près du carrefour Edouard-Verdan.*

Coûts / contraintes

La descente du talus ainsi que l'aménagement du sentier engendrerait des coûts relativement importants. Il convient également de vérifier le statut du cheminement actuel (servitude de fait après quelques années de passage ?). Comme la réalisation de cette proposition rendrait la zone de Chamard encore plus attractive et accessible, des contacts doivent être pris avec les commerçants pour discuter de leur participation aux coûts.*

Priorité / urgence

La zone commerciale se développant rapidement, le nombre des utilisateurs va logiquement augmenter. Assurer une plus grande sécurité aux usagers les plus faibles doit être un objectif prioritaire.*

* Pour les travaux à entreprendre dans cette zone, nous sommes conscients que nous nous trouvons sur le **territoire de la commune voisine de Montagny**.

NB : Cette fiche complète les fiches A.18, A.17, A.14, A.13, A.11 et A.3 qui traitent ensemble de l'itinéraire "Centre-ville – Chamard".

01.01.08 : A reprendre avec l'avenue des Trois-Lacs